**PROCÈS-VERBAL DE L’ASSEMBLEE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE**

L’An deux mille vingt-deux et le ............à … heures … minutes, s’est tenue l’Assemblée Générale Constitutive de la Société …………................. **SARL**, au capital social de **1 000 000 Francs Guinéens** dont le siège social est situé à ..................., Commune de ..............., Conakry (République de Guinée).

**Etaient présents :**

* **Mme .........................**, Associée
* **Mme .........................**, Associée
* **Mme .........................**, Associée

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par tous les associées présentes à la réunion.

Présidente de séance : **Mme .........................**,

Secrétaire de séance : **Mme..........................**,

La Présidente de séance constate que la feuille de présence est authentique et porte les noms de l’ensemble des associées et en conséquence, l’Assemblée peut valablement siéger.

Les débats sont ouverts à …. heures … minutes et la Présidente a fait un rappel des points inscrits à l’ordre du jour qui sont les suivants :

1. Approbation des statuts de la société
2. Approbation du capital social de la société
3. Désignation de la/des Gérante(s)
4. Divers

Première résolution

Approbation des statuts : la Présidente de séance, a soumis une copie des statuts pour lecture, discussion et amendements.

Chaque article a été l’objet d’une discussion franche au cours de laquelle toutes les associées ont pris la parole ; suite à cette discussion et après explication, l’Assemblée Générale Constitutive a approuvé les statuts de la société.

Tous les frais, droits et honoraires auxquels donnera ouverture de la société seront portés en compte de premier établissement.

*Cette résolution a été adoptée à l’unanimité.*

Deuxième résolution

L’Assemblée Générale Constitutive a approuvé le montant des apports qui s’élèvent à la somme de **1 000 000 Francs Guinéens** constituant le capital de la société divisé en **100 parts sociales** égales.

*Cette résolution a été adoptée à l’unanimité.*

Troisième résolution

L’Assemblée Générale Constitutive a désigné :

* **M. /Mme..........** comme **Gérant (e)** de la société « **................................ SARL** »
* **M. /Mme..........** comme **Cogérant (e)** de la société « **................................ SARL** »

Le(s) désigné(e) déclare(nt) accepter les fonctions qui lui/leur sont confiées et s’engage(nt) à assumer lesdites fonctions durant son/leurs mandat(s). La durée du mandat est de quatre ans.

*Cette résolution a été adoptée à l’unanimité.*

Quatrième résolution

La Présidente de séance constatant l’adoption des résolutions ci-dessus, déclare que la société est définitivement constituée et en conséquence, l’Assemblée Générale Constitutive lui donne acte de cette résolution.

*Cette résolution a été adoptée à l’unanimité.*

Cinquième résolution

L’Assemblée Générale Constitutive donne tous les pouvoirs au(x) Gérant(s) pour remplir toutes les formalités de publication prescrites par la loi et par les présents statuts, pour la représentation de la société auprès des autorités publiques et privées et la gestion correcte et transparente de ressources créées ou à créer par la société.

*Cette résolution a été adoptée à l’unanimité.*

Sixième résolution

Toutes les dispositions issues de l’unanimité des associées présentes ou représentées à l’Assemblée Générale Constitutive, ont permis à la Présidente de séance de faire adopter les statuts et de déclarer que la société « **........................................ SARL** » est créée.

L’ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole au titre des divers, la Présidente a levé la séance à …. heures …. minutes.

 La Présidente La Secrétaire de séance

Mme.................................. Mme..................................